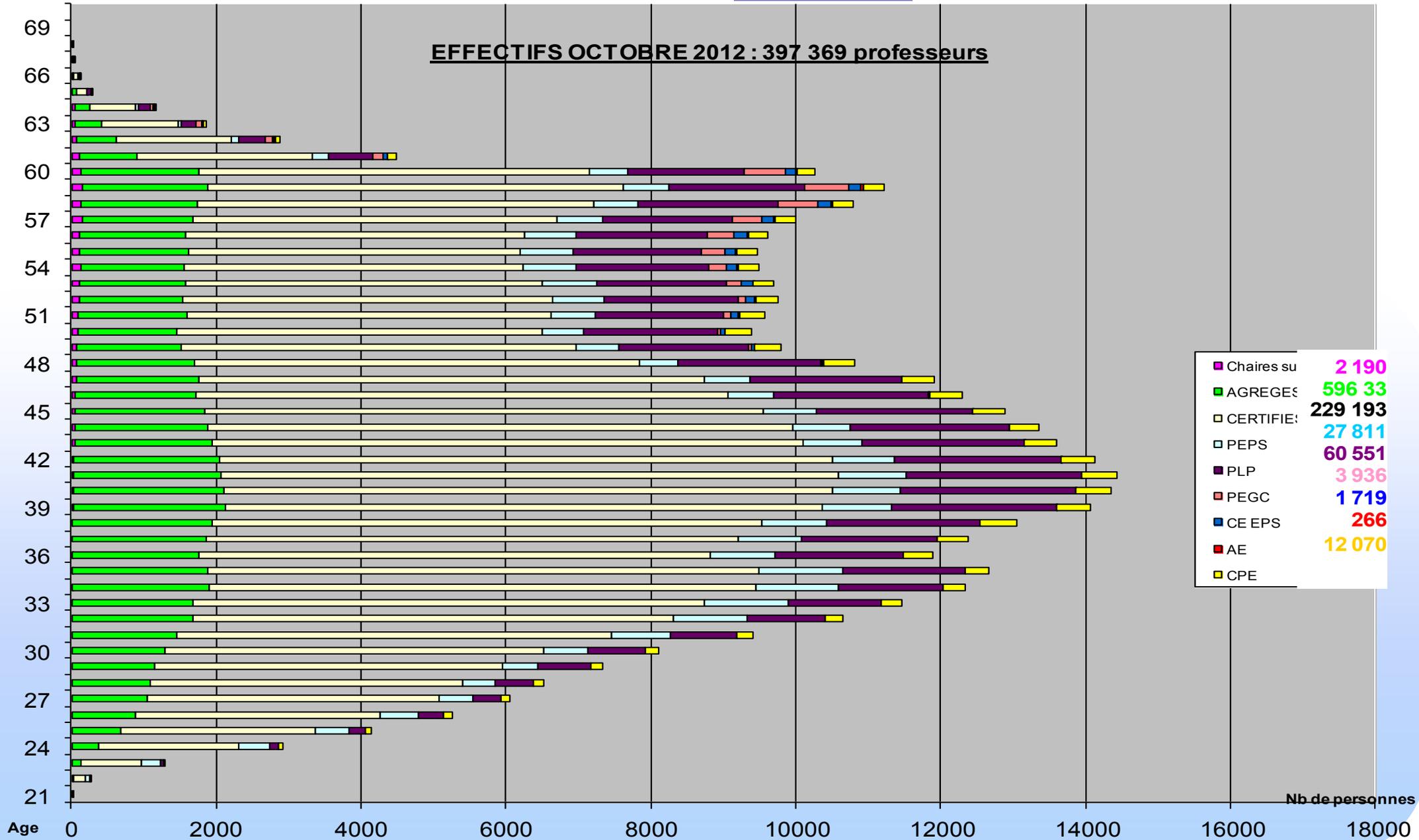


EFFECTIFS OCTOBRE 2012 : 397 369 professeurs



Nb de personnes

Evolution des effectifs des professeurs en 2012



Le relevé exhaustif des professeurs dans l'Education nationale par corps, effectué au mois d'octobre 2012, vient d'être publié (voir graphique sur l'autre page). Il fait état de 397 369 professeurs du 2nd degré (nombre en baisse constante depuis 2005, où le nombre de professeurs s'élevait à 472 544), en baisse par rapport à l'année précédente (-4097 professeurs) ; ainsi, les quelques 4000 postes supplémentaires attendus dans le différentiel 2012-2013 ne fera que rattraper le niveau de 2011.

On le voit, le projet de recrutement de 60 000 enseignants voulu par le gouvernement, même cantonné au seul second degré (ce qui ne sera pas le cas), ne ramènerait les effectifs des professeurs qu'à leur niveau de 2007, avant la mise en place du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, puisque plus de 59 000 postes ont été supprimés depuis cette époque...

Les différents corps subissent équitablement cette baisse, l'équilibre entre certifiés, agrégés, PLP ou PEPS étant maintenus. Le corps des PEGC diminue désormais à un rythme plus lent., après avoir perdu 65,7% de ses effectifs en cinq ans. Le plus jeune PEGC de France a 49 ans. Par rapport à 2007, les autres baisses observées par corps sont les suivantes : certifiés -11,92%, agrégés -9,86%, chaire supérieure -3,56 %, PLP -12,61%, PEPS -9,91 %.

On notera quelques cas surprenants : près de 170 professeurs enseignant à l'heure actuelle ont entre 66 et 68 ans, tandis qu'ils sont 254 à avoir 22 ans, et 9 seulement 21 ans ! Les élèves obtenant le baccalauréat à 16 ans peuvent en effet devenir professeur stagiaire très tôt, tandis que l'allongement du temps de travail et l'augmentation du coût de la vie obligent de plus en plus de personnels à se maintenir en activité plus tardivement.

NOUS CONTACTER

Syndicat National des Collèges et des Lycées

13, avenue de Taillebourg
75 011 PARIS



Tél. : 01 43 73 21 36
Mèl : sncl@wanadoo.fr

Informez-vous régulièrement



www.sncl.org

Syndicat affilié à la F.A.E.N.



www.faen.org

Communiqué commun avec l' A.P.B.G.



L'action syndicale du SNCL pour faire modifier les dispositions négatives de la loi d'orientation ne se limite pas aux actions en direction du ministère ou des parlementaires, ni aux efforts faits en direction des autres fédérations syndicales, elle passe aussi par des prises de position communes avec des associations de spécialistes comme l'APBG (Association des Professeurs de Biologie et Géologie) avec laquelle nous confrontons régulièrement nos analyses. Voici le communiqué commun de nos organisations :

L'APBG et le SNCL se sont rencontrés pour faire le point sur la situation de l'enseignement des SVT, notamment les problèmes constatés découlant de la mise en place de la réforme du lycée. Le SNCL et l'APBG ont analysé le projet de loi de « refondation » de l'École de la République.

En ce qui concerne la mise en œuvre de la réforme du lycée, ils constatent une dégradation des conditions de travail avec une diminution de l'horaire des SVT et une inflation des programmes en particulier de la terminale S. Les professeurs ne peuvent pas mettre en œuvre pleinement les objectifs de réussite et d'orientation positive nécessaire aux jeunes pour le baccalauréat et l'orientation post baccalauréat. Les deux organisations demandent un allègement du programme de terminale S spécifique, et une nouvelle écriture de celui-ci en liaison avec la création d'une commission nationale des programmes.

Dans le projet de loi de « refondation » de l'École, le SNCL et l'APBG dénoncent les dispositions qui conduiront à la primarisation du collège (abaissement des exigences lié à la réduction des programmes au seul socle commun, éclatement du second degré par la constitution de l'école du socle et d'un ensemble bac +3/bac -3). Il est nécessaire de bien maintenir un niveau de connaissances pour un véritable Brevet National des Collèges (BNC). En aucun cas le collège ne peut correspondre à une simple évaluation de « compétences » d'un socle commun.

Enfin l'APBG et le SNCL demandent un fléchage des horaires de travaux pratiques expérimentaux en groupes restreints pour le collège et le lycée. De même, le lycée doit aboutir à un baccalauréat, premier grade de l'enseignement supérieur, national et anonyme pour garantir un niveau et une égalité pour tous.